

## DECISIONS INDIVIDUELLES

**Décrets présidentiels du 20 Rajab 1415 correspondant au 24 décembre 1994 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à la Présidence de la République.**

Par décret présidentiel du 20 Rajab 1415 correspondant au 24 décembre 1994, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de sous-directeur à la Présidence de la République, exercées par M. Abdennac̄er Benzegouta, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1994.

Par décret présidentiel du 20 Rajab 1415 correspondant au 24 décembre 1994, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur à la Présidence de la République, exercées par M. Ahmed Messak.

Par décret présidentiel du 20 Rajab 1415 correspondant au 24 décembre 1994, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur à la Présidence de la République, exercées par M. Mohamed Amamra.

**Décret présidentiel du 16 Rajab 1415 correspondant au 20 décembre 1994 portant nomination d'un sous-directeur à la Présidence de la République.**

Par décret présidentiel du 16 Rajab 1415 correspondant au 20 décembre 1994, M. Mourad Ouali est nommé sous-directeur à la Présidence de la République.

**Décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994 rapportant les dispositions du décret exécutif du 2 novembre 1993 portant nomination d'un directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.**

Par décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994, les dispositions du décret exécutif du 2 novembre 1993, portant nomination à compter du 4 septembre 1993 de M. Rabah Bouali, en qualité de directeur auprès des services du Chef du Gouvernement, sont rapportées.

**Décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994 portant nomination d'un chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement.**

Par décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994, M. Abdelkrim Harchaoui est nommé chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement.

**Décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994 portant nomination d'un directeur d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.**

Par décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994, M. Rabah Bouali est nommé, à compter du 4 septembre 1993, directeur d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.

**Décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994 portant nomination d'un directeur au conseil national de planification.**

Par décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994, M. Mohamed Larbi Ghanem est nommé directeur chargé des méthodes et programmes d'administration centrale du conseil national de planification.

**Décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur à l'ex-ministère de l'intérieur et des collectivités locales.**

Par décret exécutif du 27 Joumada Ethania 1415 correspondant au 1er décembre 1994, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur à l'ex-ministère de l'intérieur et des collectivités locales, exercées par M. Sif El Hak Cheurfa, appelé à exercer une autre fonction.